

SEJOUR A GUIDEL

Note d'information

Séjour de randonnée douce

Du lundi 21 mai au vendredi 25 mai 2018

Accès au séjour :

Séjour proposé aux membres de Binic rando, donc licenciés à la FFRP avec assurance Responsabilité Civile.

Nombre de participants :

25 maximum, dans l'ordre des pré-inscriptions avec liste d'attente si le nombre est supérieur.

15 minimum, (si le nombre n'est pas atteint, le séjour peut être annulé).

Déplacement : voitures personnelles et covoiturage.

Descriptif :

Séjour de randonnée pédestre **douce**, de cinq jours et quatre nuits au

Club Belambra "Les Portes de l'Océan"

Route Côtière

56520 Guidel Plages

Prix :

260 € environ par personne pour un groupe de 25.

Supplément single, 96€ pour les 4 nuits.

La prestation comprend :

- Pension complète du dîner du lundi soir au pique-nique du vendredi matin,
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage de départ assuré par Belambra
- Restauration sous forme de buffet à volonté avec eau et vin inclus et pique-nique le midi.

Ne sont pas compris dans le forfait :

- l'assurance facultative qui sera proposée avec le bulletin d'inscription,
- les voyages aller-retour jusqu'à Guidel et les déplacements sur place

Inscriptions :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer par deux pour occuper des logements et à se regrouper par 2 ou 3 pour organiser le co-voiturage (aller-retour + déplacements sur place).

Les pré-inscriptions sont ouvertes à réception de ce courrier, et sont enregistrées dès réception (à mon adresse ci-après) d'un chèque de 75€ par personne, à l'ordre de Binic Rando.

Suivant le nombre de personnes inscrites, le séjour peut être annulé (moins de 15), en cas d'annulation, le remboursement sera effectué par l'association.

Si le séjour a bien lieu, un bulletin d'inscription sera envoyé aux préinscrits. L'inscription ne sera définitive qu'après signature et renvoi du bulletin sous 8 jours et en double exemplaire. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte. Au moment de cette inscription, une assurance individuelle facultative vous sera proposée.

Paiement :

Acompte de 75€ à la préinscription, au plus tard le 18 août.

Assurance à l'inscription si vous retenez l'option.

Les versements suivants vous seront notifiés dans la fiche d'inscription.

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de Binic rando.

Conditions d'annulation

Les conditions d'annulation à titre individuel seront précisées dans le bulletin d'inscription.

Divers :

Une réunion d'information sera organisée quelques semaines avant le départ.

Contact pour Binic Rando :

Agnès RIOUAL

2 rue du Pourquoi Pas

22520 BINIC

Tél: 02 96 70 69 62

06 70 52 66 16

agnes.rioual@orange.fr